

Nantes, le 6 juin 2020

Transports scolaires

## Ouverture des inscriptions en ligne pour les transports scolaires 2020-2021 du réseau Aléop

A compter de lundi 8 juin, les familles ligériennes peuvent procéder à l'inscription en ligne de leur enfant pour obtenir leur abonnement annuel 2020-2021 au transport scolaire du réseau Aléop. Après l'étape importante d'harmonisation des transports scolaires en 2019, la Région continue de faire évoluer ses outils. Carte réutilisable, nouveau module d'affichage des fiches horaires, inscription en quelques clics, sur [www.aleop.paysdelaloire.fr](http://www.aleop.paysdelaloire.fr) : tout est pensé pour faciliter l'accès aux services de transport scolaire aux 150 000 jeunes Ligériens qui les empruntent quotidiennement pour se rendre dans leur établissement.

**Dates des inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-21** : du 8 juin au 31 juillet 2020.

**Public concerné** : tous les élèves domiciliés dans un des 5 départements des Pays de la Loire et fréquentant un établissement, public ou privé sous contrat d'Etat, de la maternelle à la terminale, ainsi que les apprentis ligériens niveau 5 (CAP) et niveau 4 (Bac pro, brevets professionnels et mentions complémentaires). Les élèves déjà transportés en 2019-20 qui doivent renouveler leur abonnement pour 2020-21. Attention, la Région n'organise pas le transport des élèves domiciliés et scolarisés au sein d'une même communauté d'agglomération.

**Tarifs annuels** : 110 € par enfant, que le trajet soit effectué en car ou en train, sous réserve du respect des dispositions du règlement des transports scolaires, et notamment la sectorisation des établissements. Une gratuité s'applique dès le 3ème enfant par famille transporté sur le réseau Aléop.

Demi-tarif à 55 € pour les enfants scolarisés en regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

NB : en Loire Atlantique, des formules combinées avec les réseaux urbains de Nantes et Saint Nazaire existent également pour les abonnements annuels en car de lignes régulières. Les tarifs sont de 274 € pour les moins de 18 ans et de 317€ pour les plus de 18 ans.

**Modalités d'inscription en ligne** : le formulaire d'abonnement est à renseigner sur le [portail d'inscription](https://aleop.paysdelaloire.fr/inscription-aux-transports-scolaires) <https://aleop.paysdelaloire.fr/inscription-aux-transports-scolaires>

Attention : les élèves déjà inscrits cette année doivent conserver leur carte.

Les familles qui n'ont pas d'accès Internet sont invitées à contacter par téléphone l'antenne du service transport régional de voyageurs. En Loire-Atlantique, suivant le mode de transport utilisé :

- Pour les cars de lignes régulières commerciales et le TER : 02 28 20 65 44
- Pour les cars scolaires (cars jaunes, un aller-retour par jour) : service transport scolaire de votre intercommunalité :
  - Communauté de communes du Pays d'Ancenis : 02 40 96 43 25
  - Communauté de communes de la région de Blain : 02 40 79 16 51
  - Communauté de communes Sèvre et Loire : 02 51 71 92 14
  - Communauté d'agglomération Clisson Sèvre Maine aggro
  - Communauté de communes Erdre et Gesvres
  - Communauté de communes Estuaire et Sillon
  - Communauté de communes du pays de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois
  - Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz
  - Communauté de communes Sud Retz Atlantique
  - SI des Transports collectifs de la région de Châteaubriant - Nozay – Derval

**Modalités de remboursement suite à la suspension du service pendant la période Covid-19**

Pour les abonnés 2019-20, un forfait de remboursement sera proposé ultérieurement pour compenser la suspension de service du 15 mars au 11 mai 2020.

*« Comme nous nous y sommes engagés, les 2 mois pendant lesquels les services de transport scolaire ont été à l'arrêt en conséquence de la crise du Covid-19 pourront être remboursés. Les familles concernées recevront prochainement un mail leur indiquant les modalités d'utilisation de la plateforme de demande d'aide pour obtenir ce remboursement forfaitaire. »*, indique Roch Brancour, vice-président en charge des transports.

**CONTACT PRESSE : Sophie Ferger** : [sophie.ferger@paysdelaloire.fr](mailto:sophie.ferger@paysdelaloire.fr) - 02 28 20 65 30 - 07 72 21 16 97